

Campagne de financement

Dans le but de financer une partie des coûts de plus en plus grandissants pour le fonctionnement du club, cette année nous avons opté pour une seule campagne de financement. Chaque famille devra vendre au moins un carnet de 20 billets à 5 \$ chacun pour un tirage d'un voyage. Ce tirage aura lieu lors de la revue sur glace (spectacle).

Les détails de ce tirage seront disponibles quelques semaines avant la période des fêtes. C'est à suivre !

Règlements



Les règlements qui suivent sont ceux du Club de Patinage Artistique de Marieville. Tous les membres et entraîneurs sont tenus de les respecter. Le conseil d'administration (CA) se réserve le droit de les réviser à tout moment.

Responsabilité des parents

Ce sont les parents qui ont la responsabilité d'informer leur enfant des règlements et d'aider le conseil d'administration à les faire respecter.



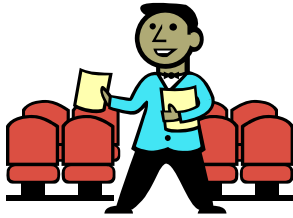
Responsable de programme

À chaque début de saison, le conseil d'administration assigne une ou des responsables pour chaque programme (voir la dernière page).

- Le rôle de ces personnes est de voir au bon fonctionnement des cours et au respect des règlements.
- Ces personnes ont pleine autorité dans l'aréna et leurs directives doivent être respectées en tout temps.

Spectateur

Les patineurs et les entraîneurs ne doivent pas se faire déranger par les amis et/ou les parents durant les périodes de cours.



Le CA pourrait restreindre l'accès aux estrades pour les spectateurs qui ne respecteront pas ces règlements ou qui dérangeraient.

Pour le groupe de Mini-glace, nous sommes conscients à quel point il est difficile de voir les petits pleurer les premières fois qu'ils mettent les pieds sur la glace, mais l'adaptation sera plus facile si les visiteurs et les amis restent à une distance raisonnable. Il est donc préférable de ne pas s'asseoir dans les 5 premières rangées près de la baie vitrée.

Programme de Mini-glace (3-5 ans)

Le patineur doit porter des vêtements chauds tels qu'un coton ouaté ou un col roulé. Des pantalons de sport sont fortement suggérés, en toile extensible ou en coton ouaté. Des mitaines chaudes sont recommandées

Le port du CASQUE



est obligatoire pour tous les patineurs et patineuses.

Programme Patinage Plus (écussons 1 à 7)

Les patineuses doivent porter **obligatoirement** la jupe de patin et les collants ou les leggings. Des pantalons de sport soit toile extensible ou en coton ouaté sont exigés pour les garçons. Aucun autre vêtement ne sera autorisé.

Le port du CASQUE est obligatoire pour tous les patineurs jusqu'à l'étape 4 réussie, sinon le parent devra signer une lettre déchargeant le club de ses responsabilités face à un éventuel accident pour son enfant.

Les gants sont obligatoires. Les jeans et les ensembles de neiges sont aussi défendus ; ils limitent les mouvements et peuvent occasionner des blessures. Les cheveux doivent toujours être attachés.

Il est interdit de courir et/ou de se tirer autant sur la glace que dans le reste de l'aréna. Il est interdit de mâcher de la gomme et aucune nourriture ou breuvage ne sera tolérée près de la patinoire

Programme Star, privé et/ou cours de groupe

Les patineurs doivent porter un costume de patinage artistique. Aucun jeans n'est accepté. Les cheveux doivent être attachés en tout temps.

Il est interdit de courir et/ou de se tirer autant sur la glace qu'ailleurs dans l'aréna.

Il est interdit de s'asseoir sur le bord de la bande.

Il est interdit de mâcher de la gomme.

Aucune nourriture ou breuvage ne sera toléré sur la patinoire, ceux-ci doivent rester sur le banc. Les contenants de verre sont défendus près de la patinoire.

Conseils

Patinage Plus / Équipement de sécurité

La majorité des magasins à rayons et de boutiques de sport vendent de l'équipement dont le prix et la qualité varient. Avant d'acheter des patins, vérifiez les points suivants :

- ✓ Que c'est la bonne pointure
- ✓ Que les chevilles soient soutenues fermement
- ✓ Que les bottines soient en cuir de bonne qualité
- ✓ Que les lames soient fixées correctement



Évitez d'acheter une pointure plus grande sous prétexte que les pieds de votre enfant vont continuer de grandir. Évitez d'acheter des patins en plastique moulé ; les bottines en cuir ou en vinyle sont de mise et assurez-vous que celles-ci n'aient pas de plis. Les lames doivent être vissées plutôt que rivetées, afin de pouvoir modifier le montage de lame au besoin.


Les pieds de votre enfant ne devraient pas tomber d'un côté lorsque ses patins sont bien attachés. La languette doit être suffisamment large pour couvrir l'avant de la cheville et rester en place. En marchant avec ses patins en dehors de la glace votre enfant devrait se sentir à l'aise.

Affûtage des lames

Affûtez les patins dès leur achat et à toutes les 20-30 heures de patinage, de préférence dans une boutique spécialisée en affûtage de patin artistique, même si le vendeur vous dit qu'ils sont déjà aiguisés. Ne pas faire enlever les pointes; faisant partie intégrante de la conception des patins artistiques, elles ont de multiples fonctions dont l'équilibre!

Mini-Glace

La première journée est difficile tant pour les enfants que pour les parents. Les apprentis patineurs se retrouvent sur un terrain un peu glissant sur lequel ils n'ont aucun contrôle.

Pour un parent, il est difficile de voir son enfant pleurer et cela est normal. On aimerait le cajoler, l'aider à se relever  ou tout simplement le débarquer. Par contre, si vous désirez que votre enfant apprenne, il doit voler de ses propres ailes. Les chutes et les pleurs font partis de l'apprentissage. L'entraîneur professionnel ainsi que les assistants de programme sont formés pour ce genre de situation. SVP, laissez ces personnes faire leur travail et votre enfant s'adapter. En quelques semaines, vous verrez une différence. Par la suite, vos craintes se transformeront en fierté!

Les jeux

Vous remarquerez que nous utilisons des jeux pour que les enfants apprennent à patiner. En voici les principales raisons :

- ✓ Les enfants en bas âge aiment jouer
- ✓ Divertir afin de faire oublier à l'enfant les risques de chutes
- ✓ L'introduction au groupe est plus facile
- ✓ L'atteinte d'un jouet ou d'un objet stimulera l'enfant à patiner

Vous remarquerez aussi que nous n'utilisons ni chaises ni cônes pour l'apprentissage du patin, car nous croyons que la meilleure façon d'apprendre à se tenir en équilibre sur ses patins c'est de l'expérimenter. Si vous donnez une chaise à un enfant et qu'il s'appuie sur la chaise, il est donc incliné par en avant. Lorsque vous lui enlèverez la chaise, il aura un autre apprentissage à faire et devra apprendre à se tenir plus au centre de sa lame. Alors, au lieu d'y avoir deux adaptations, il y en a seulement une.

Sécurité

Les portes des bandes doivent toujours rester fermées et nous préférons qu'il n'y ait aucun parent sur le bord de la bande, car les enfants sont plus difficiles à garder en groupe quand «Maman ou Papa» est proche. **Il est important d'informer les entraîneurs, les administrateurs du club de toute condition médicale particulière de votre enfant**

- Il est important de se relever rapidement après une chute
- Il est important de regarder dans la direction du déplacement en patinant de reculons
- Il est important de ne pas pousser, ni poursuivre les autres et éviter les collisions entre patineurs et contre la bande.
- Pas de gomme, ni bonbons sur la glace

Critères du spectacle

1. Critères pour être éligibles à participer au spectacle (à l'exception du numéro des médaillés, lauréats et boursiers)
 - 1.1 Être membre du CPA Marieville (excluant les patineurs du Patinage Synchronisé)
 - 1.2 Être inscrit au moins une fois par semaine
 - 1.3 Participer aux activités du club
 - 1.4 Pour les patineurs réguliers du programme Patinage Plus, du programme Star privé ou de groupe, un minimum de 80% de présence durant la saison sera exigé (les absences pour participation à des compétitions ne seront pas comptées).
 - 1.5 Pour tous les patineurs et pour le bon fonctionnement d'un numéro, un minimum de présence est requis. Si un patineur s'absente plus de deux fois pour le même numéro, l'entraîneur responsable de ce numéro ou l'entraîneur responsable du spectacle ou le responsable de la revue sur glace, pourra retirer le patineur du numéro.
 - 1.6 Numéro des assistants de programme: être âgé de 12 ans et enseigner au moins 80% du temps demandé par l'entraîneur responsable durant la saison complète soit de septembre jusqu'à la revue sur glace. Les «aides» auront droit à une intégration dans ce numéro.

2. Critères de formation des groupes pour le spectacle

Pour les patineurs du programme Patinage Plus, les groupes seront formés selon le dernier écusson réussi approximativement au 30 janvier :

2.1 Selon le nombre de patineurs inscrits 2 ou 3 groupes seront formés.

Pour les patineurs du programme Star de groupe

2.2 Un seul groupe sera formé sauf si un nombre élevé de patineurs permet la formation de plusieurs groupes. Dans ce cas, la formation des groupes sera laissée à la convenance de l'entraîneur responsable ou du responsable de la revue sur glace.

Pour les patineurs du programme Star privé et autres (home-club, compétitif)

2.3 Un seul groupe sera formé sauf si un nombre élevé de patineurs permet la formation de plusieurs groupes. Dans ce cas, la formation des groupes sera laissée à la convenance de l'entraîneur responsable ou du responsable de la revue sur glace.

Pour les patineurs du groupe adulte

2.4 Un numéro sera effectué s'il y a un minimum de 6 adultes inscrits au spectacle. S'ils ne sont pas 6, la décision sera laissée à l'entraîneur responsable ou du responsable de la revue sur glace.

Pour les patineurs du patinage synchronisé

2.5 Un numéro sera effectué par chaque équipe de Patinage Synchronisé.

Le numéro OR

2.6 Un numéro de groupe sera exécuté par les patineurs qui auront un test OR en style libre, en danse, en habileté ou interprétation (interprétation : une seule fois à vie) S'il y a qu'un seul patineur éligible, il effectuera un solo et ne sera pas éligible pour les autres solos. Cependant, advenant que le patineur obtient un Triple Or et il est le seul à exécuter le numéro Or, il aura à ce moment là, un seul solo. Par contre, si l'exécution de ce numéro s'effectue à 2 patineurs et plus, ils seront éligibles aux autres solos.

Le comité se réserve le droit de former les groupes à sa convenance et ce, dans l'intérêt des patineurs ou du bon fonctionnement du spectacle.

3. Critères de sélection pour le numéro des médaillés, lauréats et boursiers
 - 3.1 Représenter le CPA Marieville lors des compétitions.
 - 3.2 N'est pas tenu de se conformer aux points 1.2 à 1.4 et 1.6 des critères ci-dessus.
 - 3.3 Tous les niveaux (Patinage Plus, Programme Star et compétitif) sont éligibles à l'exception du Patinage synchronisé
 - 3.4 Avoir remporté au moins une médaille entre le 1^{er} mars et la fin février de la saison en cours soit en simple ou en couple OU avoir remporté un lauréat ou une bourse régionale entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

4. Critères pour être éligibles à participer à la sélection des solos et des solos intégrés
 - 4.1 Est éligible tout patineur ayant un préliminaire en habileté, style libre ou danse (à l'exception du critère 5.11 et 5.12).
 - 4.2 Les patineurs qui passent au programme Star privé ou de groupe entre les mois de septembre et décembre de l'année en cours ne sont pas éligibles à l'obtention d'un solo (après l'inscription initiale en début de saison).
 - 4.3 Même si un patineur est éligible selon plusieurs critères, il aura droit qu'à un seul solo.
 - 4.4 Au total, 6 solos et 3 solos intégrés.
 - 4.5 Après l'obtention de 2 solos consécutifs dans une même catégorie, le patineur devra changer de catégorie afin d'obtenir un nouveau solo. Cependant, son test de style libre devra être suivi d'une compétition dans cette catégorie, donc 1 compétition devra être faite dans la nouvelle catégorie et ce, avant le 31 décembre de l'année en cours (à l'exception d'un patineur de la catégorie Or).
 - 4.6 La durée des solos est déterminée selon la catégorie, dans laquelle le patineur a compétitionné au 31 décembre de l'année en cours, mais ne doit pas excéder 3 minutes.
 - 4.7 La période de qualification pour les résultats obtenus en test et en compétition est du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.
 - 4.8 Tous les tests seront pris en considération pour le calcul des points à l'exception des tests d'interprétation. Ces derniers sont calculés qu'une seule fois à vie du patineur.

- 4.9 Ci-dessous la liste des compétitions qui seront retenues pour le calcul des points (2 compétitions et 1 au choix). **En ce qui concerne les compétitions : les résultats obtenus en interprétation et en showcase ne seront pas comptabilisés.**

Cette dernière doit se situer entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours. Les compétitions sélectionnées par le club sont:

Pré-Préliminaire et moins	Préliminaire à Junior Argent	Senior Argent, Or et Patineur de compétition
*Invitation Marieville	*Invitation Rive-Sud	*Finale Régionale des Patineurs STAR (classement final) ou *Finale Régionale des Jeux du Québec (classement final)
*Jeunes Étoiles	*Invitation Marieville	*Invitation Marieville
Au choix	Au choix	Au choix

* Certaines exceptions peuvent être acceptées (voir les membres du comité).

5. Critères de sélection pour les 6 solos et les 3 solos intégrés

Pour les critères 5.1 à 5.6, seuls les patineurs (ses) qui ont représenté le CPA Marieville du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours sont admissibles.

- 5.1 Solo pour tout participant aux Championnats Nationaux Junior, Canadien STAR ou au Championnat Canadien, en simple, en danse ou en couple.
- 5.2 Solo pour tout participant au Défi de l'Est du Canada, en simple, en danse ou en couple.
- 5.3 Solo pour tout médaillé au Championnat Québécois d'été ou à Georges-Éthier.
- 5.4 Un solo sera attribué aux patineurs Juvénile et plus (ayant passé le test) et qui compétitionne aux compétitions Provinciaux incluant le Championnat de section.
- 5.5 Solo pour tout patineur qui se qualifie et participe à la finale aux Provinciaux STAR (doit être dans une catégorie à élimination aux championnats Régionaux au préalable, donc une catégorie qui passe directement aux Championnats Provinciaux ne serait pas pris en considération).
- 5.6 Solo pour avoir acquis un Triple Or.

- 5.7 Si les 6 solos ne sont pas attribués suite aux critères 5.1 à 5.6, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions, parmi les catégories junior bronze à or en style libre.
- 5.8 Si les 6 solos ne sont pas attribués suite au critère 5.7, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions de la catégorie préliminaire en style libre.
- 5.9 Si les 6 solos ne sont pas attribués suite au critère 5.8, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions pré-préliminaire ou moins en style libre.
- 5.10 Un solo intégré de 90 secondes, sera sélectionné selon le plus haut pointage de tests et de compétitions parmi les catégories préliminaire ou moins en style libre.
- 5.11 Un solo intégré de 30 secondes sera exécuté par le patineur BMO de l'année dans un de ses numéros de groupe.
- 5.12 Un solo intégré de 60 secondes sera exécuté par le patineur lauréat Star de groupe de l'année dans un de ses numéros de groupe.

IMPORTANT

Pour que chaque patineur :

- Soit classé dans le bon groupe pour les numéros du spectacle;
- Puisse être éligible à participer au numéro des médaillés et lauréats;
- Puisse être en nomination pour un solo, un solo intégré ou le test OR;
- Puisse être en nomination pour recevoir un lauréat;
- Puisse être éligible à recevoir une bourse;

Nous avons besoin :

- D'une copie de la feuille des résultats pour chacune des compétitions auxquelles il a participées et ce, peu importe le résultat
- D'une copie de la feuille de test pour chacun des tests réussis à l'extérieur du club

****Ces copies doivent nous parvenir le plus tôt possible après l'événement ou au plus tard le 31 décembre de l'année en cours****

GRILLES DE POINTAGE

Les points seront comptabilisés du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Il y aura dorénavant deux grilles utilisées pour comptabiliser les points de compétitions.

Pointage pour les 3 compétitions

Grille utilisée lors des compétitions ayant **5 patineurs et plus** dans la catégorie (0,5 points de participation seront attribués pour 3 compétitions)

Style libre / théâtral	Pré-Préliminaire et moins	Préliminaire Et Intermédiaire	Junior Bronze	Senior Bronze	Junior Argent	Senior Argent	Or
Les interprétations ne sont plus admissibles pour les points amassés en compétition.							
Compétition	N/A	Sans Limite	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior
1ere	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	10,0	11,0
2e	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	9,0	10,0
3 ^e	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	8,0	9,0
4 ^e	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	7,0	8,0

Pointage pour les 3 compétitions

Grille utilisée lors des compétitions ayant **5 patineurs et moins** dans la catégorie (0,5 points de participation seront attribués pour 3 compétitions)

Style libre / théâtral	Pré-Préliminaire et moins	Préliminaire Et Intermédiaire	Junior Bronze	Senior Bronze	Junior Argent	Senior Argent	Or
Les interprétations ne sont plus admissibles pour les points amassés en compétition.							
Compétition	N/A	Sans Limite	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior
1ere	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	5,0	5,5
2e	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,5	5,0
3 ^e	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	4,0	4,5
4 ^e	0,5	1,0	1,5	2,0	2,5	3,5	4,0

AVIS À TOUS LES PARENTS

Le comité ainsi que tous les patineurs et les patineuses ont besoin de vous! Si vous désirez vous impliquer davantage dans l'organisation du patinage, le conseil d'administration est toujours à la recherche de bénévoles, tant sur le comité que lors des activités organisées (compétition, spectacle). Merci aux noms de vos enfants !

DATES À RETENIR

Journées thématiques : (les enfants sont invités à s'habiller aux couleurs des thèmes ci-bas, les maquillages sont aussi permis. Des surprises seront offertes aux enfants lors de ces journées.

- Mardi 21 et Samedi 25 septembre : Les pommes (couleur de l'automne)
- Mardi 26 et Samedi 30 octobre ; Halloween (déguisement sécuritaire – évitez les masques et les robes qui traînent sur la glace)
- Samedi 18 décembre : Noël (parents et amis sont invités à patiner avec leur enfant)
- Mardi 12 et Samedi 15 février : St-Valentin (rouge et blanc)

Évaluation des patineurs : voici les journées prévues d'évaluation (les évaluations pourraient se tenir sur deux semaines s'il y a beaucoup de patineurs). Les patineurs des Mini-glace pourraient, à la réussite de l'écusson, être invités à transférer au Patinage Plus (coût à prévoir) pour une meilleure évolution. L'entraîneur le proposera si tel est le cas.

Journées d'évaluation Patinage Plus (écussons 1 à 7)	Journées d'évaluation Mini glace
➤ Les 7 et 14 septembre (nouveaux)	
➤ Les 11 et 18 septembre (autres patineurs)	➤ 23 octobre
➤ Les 19 et 23 octobre	➤ 14 décembre
➤ Les 16 et 20 novembre	➤ 22 février
➤ Les 11 et 14 décembre	
➤ Les 25 et 29 janvier	
➤ Les 19 et 22 février	

COMITÉ 2010-2011

NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Sandra D'Amour <ul style="list-style-type: none"> • Présidente • Responsable de l'info patin • Revue sur glace (spectacle) 	450-708-1381	s_dam_67@live.ca
Louise Biage <ul style="list-style-type: none"> • Vice-présidente • Tests • Lauréats • Revue sur glace (spectacle) 	450-658-0533	louiseb@vl.videotron.ca
Yves Bégnoche <ul style="list-style-type: none"> • Campagne de financement • Vente vêtements du club 	450-358-0035	josee.yves@videotron.ca
Martine Bélair <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lauréats ➤ Invitation Marieville ➤ Revue sur glace (spectacle) 	450-460-0199	belair.martine@videotron.ca
Sarah Bresinger <ul style="list-style-type: none"> • Responsable du programme de Mini, PP et Star • Événements spéciaux 	450-708-1122	sbresinger@yahoo.ca
Diane Fortin <ul style="list-style-type: none"> • Responsable des inscriptions • Responsable des compétitions 	450-293-6003	diane.fortin03@hotmail.com
Isabelle Frenière <ul style="list-style-type: none"> ➤ Support trésorerie (Sonia Houle) ➤ Responsable du dépistage de l'ARPARS ➤ Responsable du programme Mini, PP, et Star ➤ Événements spéciaux 	450-346-5016	isa.freniere@videotron.ca
Marie-Michèle Savaria <ul style="list-style-type: none"> ➤ Représentante des entraîneurs 	514-882-4447	mimi.coach@hotmail.com